



## Adresse des membres du jury du baccalauréat au Ministre de l'éducation nationale

Jean-Michel Blanquer : non-admis aux examens

S3 de LILLE  
209 rue Nationale 59000 LILLE  
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49  
Courriel : s3lil@snes.edu

La réunion de ce jour clôt une année scolaire exceptionnelle, qui a été marquée par des signes permanents de mépris envers la profession de la part de son ministre de tutelle.

Celui-ci a passé l'année à ignorer nos avertissements, multipliés et renouvelés par des actions diverses, et les demandes portées quasi à l'unanimité par les organisations syndicales et plusieurs mouvements et associations professionnelles. Il est resté sourd à nos revendications et enfermé dans une posture au mieux de déni, au pire de provocation, face aux difficultés professionnelles que nous rencontrons dans des classes surchargées, et nos légitimes exigences de revalorisation.

En promouvant ses réformes, il instaure, contre l'avis des experts de terrain que nous sommes, et malgré nos mises en garde répétées, un service public d'éducation dégradé, où même la possibilité de fraudes massives aux examens n'est pas prise sérieusement en compte, alors que cela dévalue les diplômes que nous nous apprêtons à décerner et le travail que nous faisons au cours de l'année :

- par une réforme des lycées et du baccalauréat qui, des structures aux programmes, en passant par Parcoursup et la disparition programmée des CIO et psychologues de l'Éducation, dessine un modèle de renoncement généralisé à la réussite de tous les élèves dans un cadre national garant d'équité ;
- par la réduction des moyens du 2<sup>nd</sup> degré dans un contexte de hausse démographique, qui nous condamne à une dégradation des conditions de travail, malgré les discours généreux sur l'École inclusive et l'École de la confiance ;
- par le développement accru de la précarité dans nos professions, qui, en raison de la faiblesse des rémunérations, n'attire plus suffisamment d'étudiants pour assurer les missions essentielles qui sont les nôtres ;
- par l'accroissement de la charge de travail et l'imposition possible de 2 heures supplémentaires, et la possibilité de nous voir imposer une semaine de formations pendant les vacances ;
- par l'accompagnement de la transformation de la Fonction Publique, qui se traduit par la réduction des garanties collectives que représentent des élus du personnel en mesure de nous défendre, et un renforcement considérables des pouvoirs des hiérarchies intermédiaires, sur la question des carrières, des sanctions, et jusqu'aux mutations ;
- par la réduction au silence de notre possibilité d'expression, en tant que professionnels concepteurs de nos pratiques professionnelles, qui permet de garantir un système éducatif au service de l'intérêt général, et pas simplement de quelques-uns ;

Collectivement, nous redisons notre opposition à ces orientations, qui tournent le dos à notre professionnalité, et la réduit pour faire de nous de simples exécutants privés de toute forme d'expertise reconnue.

En conséquence nous apportons notre total soutien à tous nos collègues engagés dans ce combat qui est celui de la profession, nous appelons solennellement le ministre de l'Éducation Nationale à changer de posture et de politique, pour la profession et les élèves, et nous nous engageons à continuer la dénonciation des conditions de la rentrée chaotique qu'il a préparée.

En conséquence, le jury refuse d'accorder à notre Ministre, Jean-Michel Blanquer, le bénéfice des titres et diplômes remis ce jour, et ce, sans autorisation de redoublement.

| Nom | Lycée | Signature | Nom | Lycée | Signature |
|-----|-------|-----------|-----|-------|-----------|
|     |       |           |     |       |           |